

B
T
S

Services informatiques aux organisations, parcours solutions logicielles et applications métiers (SLAM)

Ce BTS est orienté vers l'informatique de gestion et de service à l'utilisateur. Le ou la titulaire de ce BTS est spécialiste de la création et de l'adaptation des programmes et en pilote l'ensemble du cycle de vie. Ses activités consistent à :

- Analyser la demande du client,
- Développer des solutions informatiques en fonction d'un cahier des charges précis (analyse des besoins, recherche et choix d'une solution adaptée),
- Concevoir et développer des applications (génie logiciel),
- Installer et assurer la maintenance des programmes qui assurent le bon fonctionnement de ces applications,
- Former les utilisateurs.

Ceci implique une pratique maîtrisée des méthodes et outils du traitement de l'information, de la conduite de projet informatique, ainsi que des techniques de communication interpersonnelles.

Débouchés

Dans le service informatique d'une entreprise ou d'une organisation, chez un éditeur de logiciels ou dans une entreprise de services du numérique (ESN).

Métiers accessibles :

- Analyste d'applications
- Analyste d'études
- Analyste programmeur ou programmeuse
- Chargé.e d'études informatiques
- Développeuse ou développeur d'applications informatiques ou mobiles
- Technicien ou technicienne développement-exploitation
- Développeuse ou développeur web
- Informaticien ou informaticienne d'études
- Programmeuse ou programmeur d'applications
- Responsable des services applicatifs
- Technicien ou technicienne d'études informatiques.

Avec de l'expérience :

- Chef ou cheffe de projet
- Responsable d'équipe.

Accès à la formation

- Bac pro Systèmes numériques ;
- Bac techno STMG, notamment spécialité Systèmes d'information et gestion ;
- Bac techno STI2D ;
- Bac général S ou ES.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture générale et expression	3	2	2
Expression et communication en langue anglaise	3	2	2
Mathématiques pour l'informatique	3	3	3
Culture économique, juridique et managériale	4	4	3
Culture économique, juridique et managériale appliquée	1	1	
Bloc 1 : support et mise à disposition de services informatiques	*S1 : 10 *S2 : 4	2	4
Bloc 2 : solutions logicielles et applications métiers	*S2 : 6 :	9	4
Bloc 3 : cybersécurité des services informatiques	4	4	4
Ateliers de professionnalisation	4	4	
Enseignements facultatifs			
Travail en autonomie en laboratoire informatique	4	4	
LV2	2	2	1
Mathématiques approfondies	2	2	1
Parcours de certification complémentaire	2	2	

*S1 : semestre 1, S2 : semestre 2

Enseignements professionnels

Un **tronc commun aux deux parcours** est proposé pendant les deux ans. Il porte sur les mathématiques pour l'informatique, l'analyse économique, managériale et juridique des services informatiques, la culture et la communication.

Dès le 2nd semestre de la 1^{ère} année, une partie des enseignements est consacrée à la spécialisation choisie.

Le **parcours SLAM** met l'accent sur la programmation objet, la conception et l'adaptation de bases de données, la réalisation et la maintenance de composants logiciels.

- **Exploitation d'un schéma de données** : technique d'implémentation d'une base de données, langages de définition de données et de contraintes.
- **Programmation objet** : caractéristique et fonctionnalité des environnements de développement, langage de programmation objet...
- **Conception et adaptation de solutions applicatives** : cahier des charges et de spécifications, tests, méthodes, normes et standards, architectures applicatives...
- **Conception et adaptation d'une base de données** : modèles de représentation des données, représentation et implémentation des contraintes, langages de programmation...

A noter : l'option facultative "mathématiques approfondies" permet de renforcer les compétences acquises en cours obligatoire de mathématiques appliquées à l'informatique. Il permet aussi d'aborder d'autres notions, comme les probabilités, qui seront très utiles dans le cadre d'une poursuite d'études.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

Dix semaines réparties sur les deux années de formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une licence professionnelle. Exemples** :
 - Développement et administration Internet et Intranet, Université de Lille – IUT de Villeneuve d'Ascq (59) ;
 - Conception et développement d'applications web et mobile, INSSET Saint-Quentin (02) ;
 - Administration et sécurité des réseaux, IUT de Calais (62) ;
 - Développement Internet et mobile, IUT de Calais (62) ;
 - Métiers de l'informatique : Conception, développement, test de logiciels, IUT de Villetaneuse (93)...
- **Une licence. Exemples** :
 - Informatique, UPJV Amiens (80) ;
 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), UPJV Amiens (80) ;
 - Métiers du numérique, INSSET Saint-Quentin (02)...Admission en 2^e ou 3^e année selon la validation totale ou partielle des acquis du BTS.

• Une classe préparatoire aux grandes écoles :

La prépa ATS (année spéciale pour technicien supérieur) est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.
Exemple : Classe prépa ATS Ingénierie industrielle, Lycée Marie Curie Nogent/Oise (60).

• Une école d'ingénieurs. Exemples :

- Certaines écoles recrutent directement sur concours ou sur dossier des BTS et des DUT. *Exemples* : ESIEE Amiens (80), UTC Compiègne (60), EFREI Villejuif (94), ENSEEIHT Toulouse (31)...

- Les formations par l'apprentissage se développent et accueillent une majorité de titulaires de BTS et DUT. *Exemple* : CNAM Amiens - ITII (Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Picardie), diplôme d'ingénieur en informatique. Sélection sur dossier, tests et entretien.

• Une école spécialisée en informatique, *exemple* : Supinfo Paris...

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

• En lycée public :

- Lycée Paul Claudel, Laon (02)
- Lycée Jean Rostand, Chantilly (60)
- Lycée Edouard Gand, Amiens (80)

• En lycée privé :

- Lycée Saint-Vincent, Senlis (60)
- Lycée Saint-Rémi, Amiens (80)

• En apprentissage :

- PROMEO Compiègne, Venette (60)
- CFA Interfor, Amiens (80)

en savoir +

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac+2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- **Dossiers** « Après le bac », « Quels métiers demain ? », « Classes prépa », « Ecoles d'ingénieurs » ; « Entreprendre » ;
- **Infosup** « Bac S, quelles poursuites d'études ? » ; « Bac STI2D, quelles poursuites d'études ? » ;
- **Parcours** « Les métiers de l'informatique », « Les métiers du web ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.